



OFFICE
DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL

Consultation publique sur l'avenir du Vieux-Montréal

À l'intention des cyclistes et piétons

PROPOSITION D'UN PONT MOBILE ENTRE
LE VIEUX-PORT ET LE PARC DE LA CITÉ-DU-HAVRE,
ET ACCÈS AU PARC JEAN-DRAPEAU

Opinion soumise par:

Ottavio Galella, ing., résident du Vieux-Montréal

Le 19 février 2013



CONSULTATION PUBLIQUE SUR L'AVENIR DU VIEUX-MONTRÉAL

NOTE :

Cet exposé a été conçu strictement dans le but d'exprimer une opinion, à titre de résident, dans le cadre de la consultation publique sur l'avenir du Vieux-Montréal. L'auteur ne possède aucun intérêt financier dans la construction de ponts fixes ou mobiles.

Ottavio Galella, ing.
Résident, Vieux-Montréal
Le 19 février 2013

« L'**accessibilité** au fleuve Saint-Laurent et à ses berges constitue en effet le **grand dessein** et le **rêve** des artisans de l'Expo 67, de l'aménagement du Vieux-Port de Montréal en 1992 et de la réouverture du canal de Lachine en 2002. »

(Société du Havre de Montréal, Le Havre de Montréal - Vision 2025, p.4)

PROBLÉMATIQUE

- Il n'y a pas grand monde qui peut marcher jusqu'au parc Jean-Drapeau, qui est le plus grand parc public de Montréal. Ses accès n'ont pas fait l'objet d'amélioration significative depuis l'Expo 67.
- Les résidents et travailleurs du Vieux-Montréal, des faubourgs et du centre-ville ne sont pas portés à fréquenter le parc Jean-Drapeau, ce dernier étant privé d'un accès direct pour le transport actif (marche et bicyclette). Cette situation affecte tous les montréalais.

POURTANT:

- Le parc Jean-Drapeau se trouve à seulement 1,3 km (à vol d'oiseau) du Vieux-Port mais il faut parcourir 5 km pour le rejoindre. Le Vieux-Port constitue le 2^e site touristique le plus visité au Canada, après les chutes du Niagara.
- Le parc de la Cité-du-Havre se trouve à seulement 280 m (à vol d'oiseau) du Vieux-Port, mais il faut parcourir 4 km pour le rejoindre.

SOLUTION PROPOSÉE

- Créer un lien direct pour piétons et cyclistes **entre le Vieux-Port et le parc de la Cité-du-Havre** au moyen d'un pont mobile (280 m - levant, basculant ou autre) assurant le passage des bateaux de croisière (Gare Maritime) et des autres navires (quais Bickerdike).
- Créer un raccordement **entre le pont de la Concorde et la Rive-Sud**, pour cyclistes et piétons par l'aménagement d'une passerelle (35 m – circuit Gilles-Villeneuve), d'un pont fixe (140 m – bassin olympique) et d'un pont mobile (140 m – Voie maritime).
- Supprimer le besoin d'une voie cyclable et d'une voie piétonnière **dans le projet de reconstruction du pont Champlain**, réduisant ainsi l'emprise de ce dernier.
- En complément de l'axe transport en commun du pont Champlain, créer le potentiel d'une insertion de transport collectif électrique **entre la Rive-Sud et l'avenue Pierre-Dupuy** pour rejoindre l'autoroute Bonaventure et le centre-ville.
- Utiliser le nouveau lien pour faciliter l'évacuation de foules lors des évènements spéciaux.

Longueurs et temps de déplacement des cyclistes et piétons entre le Vieux-Port et la Cité-du-Havre / Parc Jean-Drapeau / Rive-sud

	Trajet A	Trajet B	Trajet A	Trajet B
	(actuel)	(proposé)	(actuel)	(proposé)
	<u>Cyclistes</u>		<u>Piétons</u>	
1- Vieux-Montréal / Parc de la Cité-du-Havre	4,0 km 14 min	0,3 km 1 min	4,0 km 48 min	0,3 km 3,5 min
2- Vieux-Montréal / Parc Jean-Drapeau	5,0 km 17,5 min	1,3 km 4,5 min	5,0 km 60 min	1,3 km 16 min
3- Vieux-Montréal / Rive-Sud (Route Verte)	10 km 35,5 min	2,3 km 8 min	10 km 119 min	2,3 km 28 min

Tableau 1

À L'INTENTION DES CYCLISTES ET PIÉTONS

PROPOSITION D'UN PONT MOBILE ENTRE LE VIEUX-PORT ET LE PARC DE LA CITÉ-DU-HAVRE ET ACCÈS AU PARC JEAN-DRAPEAU

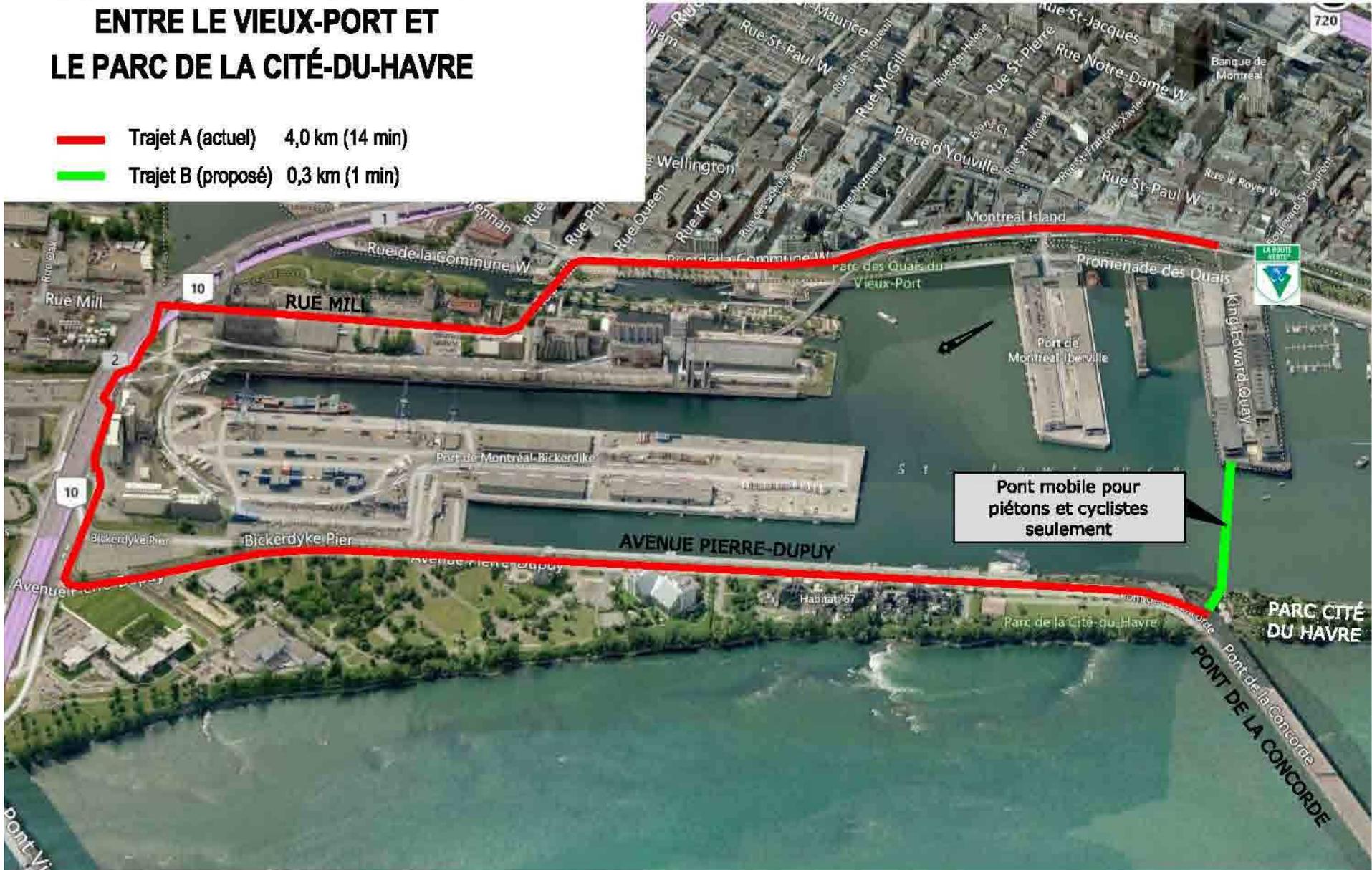


Ottavio Galella, ing.
Résident, Vieux-Mont
Le 19 février 2013

À L'INTENTION DES CYCLISTES ET PIÉTONS

CHEMINEMENT DES CYCLISTES ENTRE LE VIEUX-PORT ET LE PARC DE LA CITÉ-DU-HAVRE

- Trajet A (actuel) 4,0 km (14 min)
- Trajet B (proposé) 0,3 km (1 min)



Ottavio Galella, ing.
Résident, Vieux-Montréal
1-416-611-2010



À L'INTENTION DES CYCLISTES ET PIÉTONS
RACCORDEMENT ENTRE LE VIEUX-PORT, LE PARC DE LA CITÉ-DU-HAVRE, LE PARC JEAN-DRAPEAU ET LA RIVE-SUD

Ottavio Galella, ing.
 Résident, Vieux-Montréal
 Le 19 février 2013

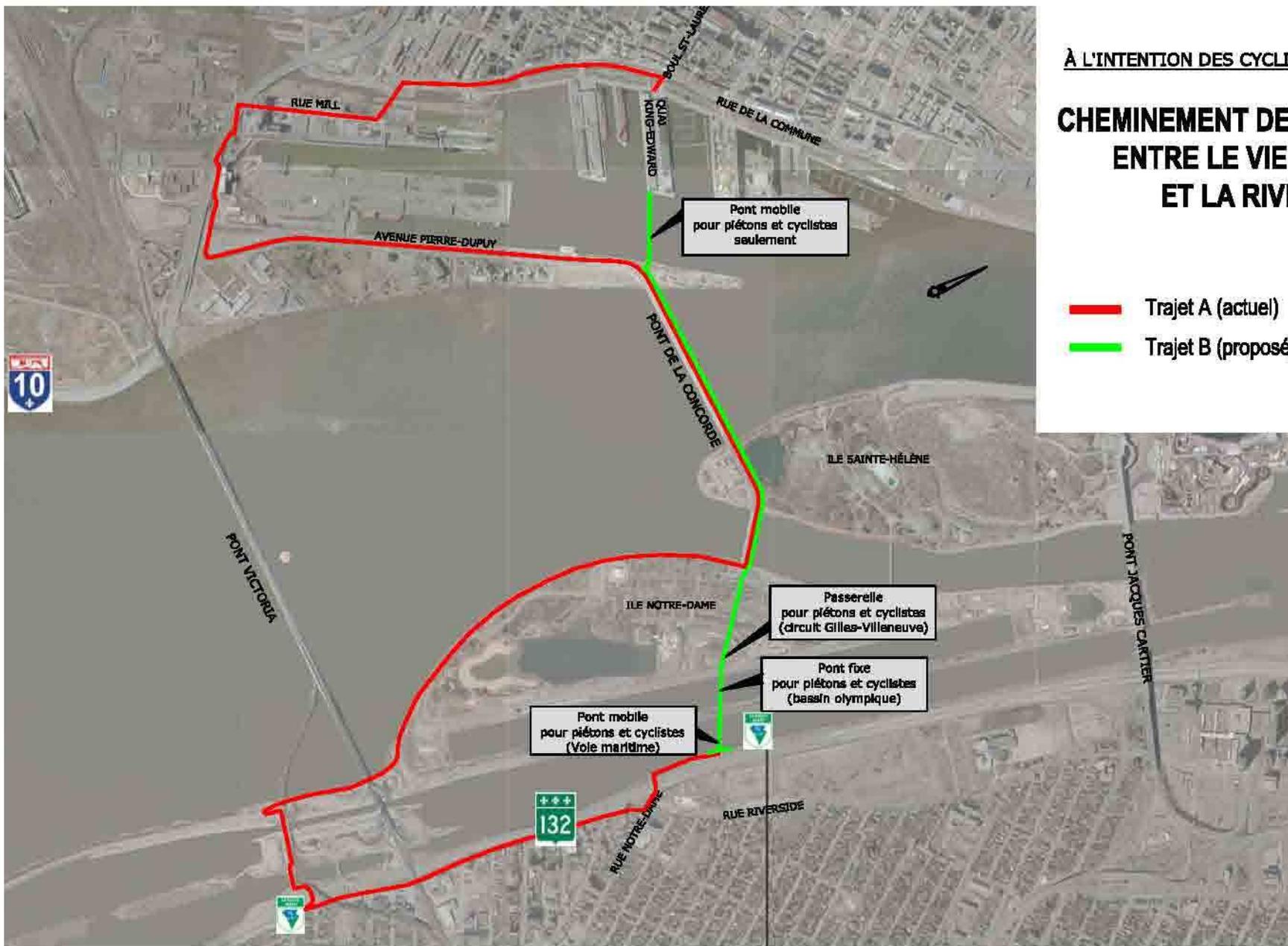
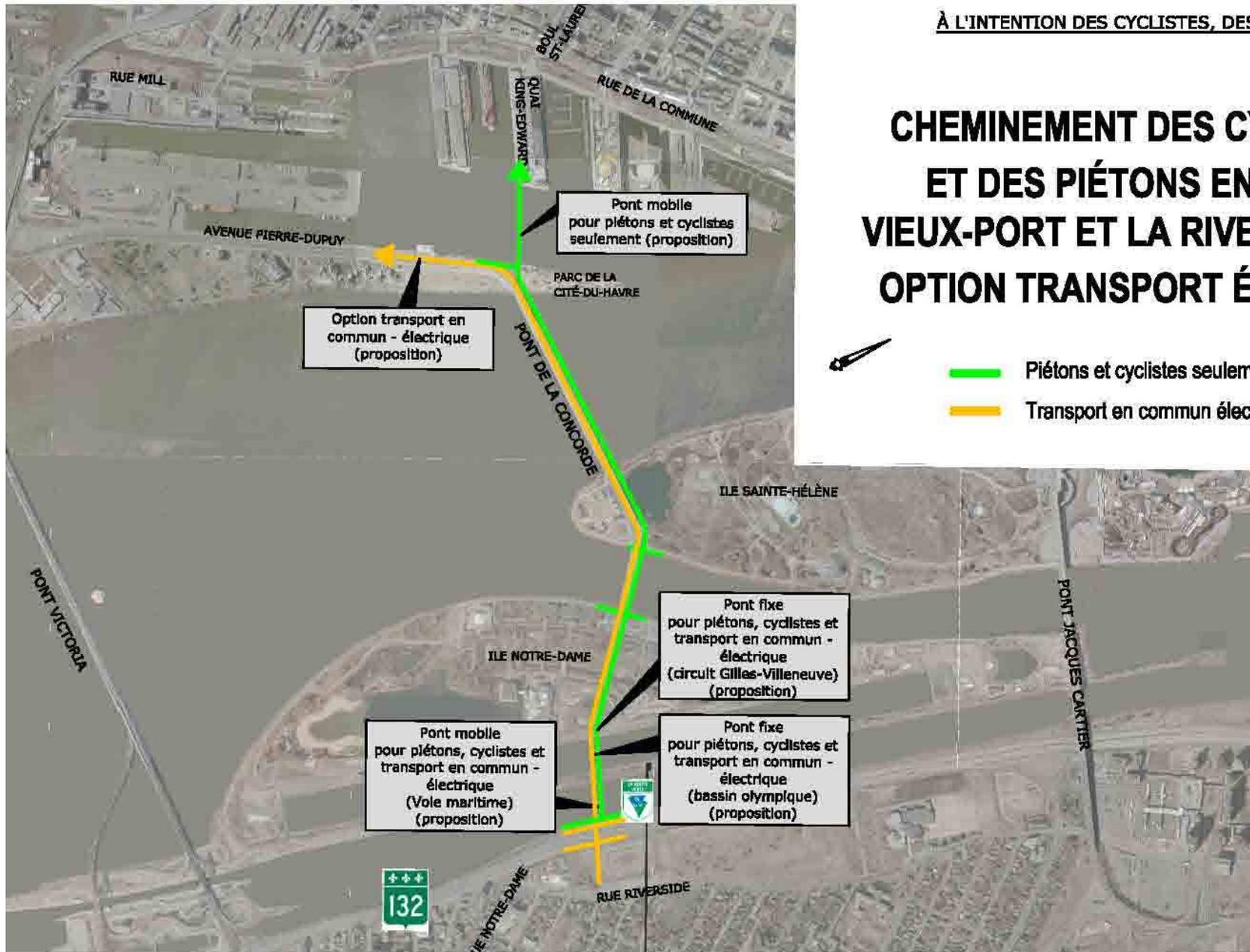


Figure B.2

Ottavio Galella, ing.
 Résident, Vieux-Montréal
 Le 19 février 2013

À L'INTENTION DES CYCLISTES, DES PIÉTONS

CHEMINEMENT DES CYCLISTES ET DES PIÉTONS ENTRE LE VIEUX-PORT ET LA RIVE-SUD AVEC OPTION TRANSPORT ÉLECTRIQUE



Ottavio Galella, ing.
Résident, Vieux-Montréal
Le 19 février 2013